L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. [illegible] RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI MATIN 30 NOVEMBRE.

LE PRÉSIDENT ET LE WHISKEY.

Le *Sun* a publié hier, dit le *Courrier des Etats-Unis*, un article qui, dans d'autres circonstances, aurait indubitablement produit une immense sensation, mais qui dans le temps actuel risque fort de ne guère faire plus de bruit que s'il apprenait au monde que Néron a incendié Rome. Il s'agit des fraudes du whiskey, et le peuple américain n'a pas en ce moment le temps de s'occuper de l'histoire ancienne. Qu'importe que quelques millions de dollars aient été volés au trésor, et qui les a volés, quand ce sont les libertés et la souveraineté du suffrage populaire qui sont sur le point d'être dérobées? Qu'importe que les plus hauts fonctionnaires du gouvernement aient trempés dans ces vols et que le président même les ait protégés, ou au moins en ait protégé les auteurs, quand le gouvernement tout entier, le président en tête, protège, dirige et appuie par la force des baïonnettes la colossale conspiration qui met en péril les destinées de la République?

Le *Sun* rappelle que, dans l'affaire du *Ring* du whiskey, il y a un mystère qui n'a jamais été éclairci. Le chef de la bande, McDonald, ami intime du président Grant, et *superviseur* du revenu intérieur à Saint-Louis, obtenait régulièrement du département du trésor des informations secrètes sur les mesures que prenait M. Bristow pour découvrir les coupables et leur faire expier leurs crimes. Grâce à ces renseignements, ils étaient constamment sur leurs gardes, évitant les surprises, et déjouaient les poursuites. On n'a jamais pu savoir par quelles voies ils étaient tenus au courant des dispositions les plus secrètes. Aujourd'hui le mystère est éclairci. On sait que le correspondant si bien informé était Avery, que le Président avait nommé *chief clerk* du département du trésor à la sollicitation de McDonald et de Babcock. Avery, une fois en place, ne se prêtait pas volontiers aux révélations que lui demandaient ses patrons. Mais pour faire taire ses scrupules et mettre fin à ses hésitations, Joyce, un des principaux associés de McDonald, lui écrivit dans les termes les plus pressants en lui disant: "Si vous avez quelque doute sur la convenance de fournir des renseignements, voyez le général Babcock. S'il n'est pas en ville, voyez G. Avery", soumit cette lettre au général Grant, qui écrivit en marge:

Joyce et McDonald sont sûrs et dignes de confiance. Donnez-leur les renseignements qu'ils demandent.

U. S. GRANT.

C'était là sans doute une grande imprudence, et il y avait de plus une grande inconvenance à autoriser un employé à livrer, même à des gens sûrs, les secrets de son supérieur, qui était un haut fonctionnaire de l'Etat, dans une affaire d'une aussi haute gravité. Mais après tout ce ne serait pas un grand crime si cela se bornait là. Malheureusement il y a de grandes raisons de croire ou du moins de très fortes apparences que le président était averti alors, sinon positivement informé, que McDonald, Joyce, Babcock et Cie, étaient complices des immenses fraudes pratiquées au détriment du Trésor. C'est ce que le *Sun* entreprend de prouver et on conçoit que le public serait profondément ému par cet acte d'accusation qui ne prend point de détours et va droit au but.

Que le président ait protégé de sa haute influence ses amis criminels contre les poursuites de la loi, après leur condamnation, ou après la flétrissure dont n'a pu les sauver un acquittement obtenu grâce à l'étouffement de la justice, c'est là déjà un fait grave et qui pèsera lourdement sur la carrière du général Grant; mais qu'il soit ouvertement, pièces sinon preuves en mains, accusé d'une complaisance équivalant à un acte de complicité, c'est une énormité qui, en temps ordinaire, produirait un scandale irrépressible et soulèverait des montagnes d'indignation. Mais en ce moment le peuple est blasé sur les turpitudes et il n'a plus de souci que de ses intérêts les plus pressants. La grosse affaire évoquée par le *Sun* ne sera donc guère enregistrée que pour mémoire, et les hontes des *Returning Boards* couvriront d'une ombre profonde l'opprobre du *Ring* du whiskey.

—Le roi de la mode est le Père Angaud, rue Ste-Anne.

LA PROCHAINE ÉLECTION PAPALE.

Voici le texte exact de la note qui, selon la *Gazette de Cologne*, aurait été adressée au roi Victor-Emmanuel par MM. Depretis, Mancini, Nicotera et Mezzacapo.

Sire, les fonctions de cardinal camerlingue de la sainte Eglise se sont développées dans les siècles qui ont suivi le rétablissement du siége apostolique à Rome, jusqu'en 1846, et ont pris une forme particulière et indépendante dans le mécanisme du gouvernement romain. Sous le gouvernement de Pie IX et jusqu'aux innovations introduites par ce pape, le cardinal-camerlingue était placé à la tête de toutes les branches de l'administration politique et économique de l'Etat, et il était indemnisé pour ce service par le tribunal et le collége de la Camera. Pendant le *sede vacante*, on concentrait dans ses mains et dans le tribunal et le collége, le pouvoir suprême de l'administration politique et administrative de la ville de Rome et des provinces qui formaient le patrimoine temporel de l'Eglise catholique. Parmi les fonctions du cardinal-camerlingue, on comptait celles qui consistaient à constater le décès du pape, à s'assurer de la correspondance et de tout ce qui se rapporte à la personne du pape et à sa résidence.

Considérant donc qu'un tel acte est de nature exclusivement politique et administrative, puisqu'il s'agit de constater la légitimité du chef de l'Etat, de conserver les documents et les biens du saint-siége ou de la couronne, et d'empêcher qu'ils ne soient confondus avec la fortune privée du pape;

Considérant que le gouvernement de Votre Majesté est nécessairement à cet égard l'héritier et le successeur des attributions du cardinal-camerlingue sus-nommé, et qu'il est chargé de faire prévaloir la justice, en tenant compte de l'esprit de la loi des garanties, de la situation réelle de la ville de Rome et des intérêts des catholiques;

Et pour témoigner de la sollicitude que le gouvernement de Sa Majesté déploiera pour tout ce qui se rapporte au décorum et aux biens du saint-siége pendant la durée d'un interrègne;

Les soussignés ont l'honneur de soumettre à l'approbation de Votre Majesté les mesures suivantes:

1° Le ministre de la guerre donnera au commandant des bataillons de chasseurs à Rome, des instructions portant que, dès que la mort du pape sera officiellement annoncée, il sera responsable de la surveillance qui devra être établie sur les abords du Vatican et ses alentours, et qu'il devra s'entendre avec les chefs de la police au sujet de tout incident qui pourrait se produire;

2° Quand la mort du pape aura été annoncée comme certaine, le préfet de Rome invitera le cardinal-camerlingue, le majordome et le *maestro di camera* du pape, ainsi que deux des médecins curants du pape et les deux secrétaires de la *camera* à l'assister à la constatation du décès et à accomplir les formalités prescrites;

3° En cas de refus, le préfet, accompagné du questeur, du médecin provincial et communal, de deux notaires et de quatre témoins, pénétrera dans le Vatican et jusque dans les appartements habités par le pape, et cela même au cas où il rencontrerait de la résistance.

4° Après la constatation du décès, le préfet prendra possession de l'anneau (*del pescatore*) et l'enverra avec le protocole du décès au cardinal-doyen;

5° Pendant ce temps, les deux notaires apposeront les scellés sur tous les meubles qui se trouvent dans les appartements du pape;

6° Le questeur de Rome sera responsable de l'ordre intérieur du Vatican et prendra à cet égard toutes les mesures qui lui paraîtront nécessaires. Il prendra note exacte de toutes les personnes qui habitent au Vatican;

7° Le cardinal archiprêtre de Saint-Pierre sera averti que, après vingt-quatre heures écoulées, les restes du pape seront mis à la disposition du clergé de la basilique, pour les obsèques usuelles;

8° Dès que le corps du pape aura quitté les appartements, les notaires ôteront les scellés;

9° Il sera fait un inventaire complet de tous les objets qui se trouvent dans le Vatican et ses dépendances.

DEPRETIS, MANCINI, NICOTERA, MEZZACAPO.

—M. Ernest Reyer a été élu, avant-hier, membre de l'Académie des beaux-arts, en remplacement de M. Félicien David, au deuxième tour de scrutin, par 20 voix sur 37 votants.

SAIN ET SAUF. LES RICHESSES VONT AFFLUER DE LA ROUE DE LA FORTUNE LUNDI. PROCUREZ-VOUS VOS BILLETS.

—Chaussures de saison haute nouveauté, coupe Belge, Parisienne et Hongroise, à la Maison Ste-Anne.

OÙ EST LA VÉRITÉ?—Dans ces derniers jours, des annonces outrecuidantes sur toute espèce de sujets, ont été mises devant le public avec toute la hardiesse de la vérité, par l'intermédiaire des journaux, et l'on a si bien fait que le public ne sait plus que croire. Cependant la vérité est quelque part. Il s'agit de la trouver. Les fabricants de l'emplâtre poreux de capsicine de Benson assurent que c'est une grande amélioration sur les emplâtres poreux ordinaires, qu'il soulage immédiatement et guérit plus promptement qu'aucun autre emplâtre ou liniment connu. Mais ils n'espèrent pas que le public prenne cela pour argent comptant, avant que l'article ait été mis à l'épreuve. Or, la vérité est qu'il est recommandé par tous les bons médecins et que les personnes qui ont usé de cet emplâtre n'en veulent pas d'autres pour les maux qui peuvent être guéris par des applications extérieures.

LE VOTE DE LA LOUISIANE EN 1874.

Pour faciliter à nos lecteurs l'intelligence des résultats donnés dans nos dépêches, nous reproduisons ici le vote de la Louisiane en 1874, tel qu'il avait été compilé par le comité démocrate sur les documents officiels.

TRÉSORIER.

Paroisses.	Moncure.	Dubuclet.
Orléans	25,714	[illegible]
Ascension	[illegible]	[illegible]
Assomption	[illegible]	[illegible]
Avoyelles	[illegible]	1166
Baton Rouge, E	[illegible]	[illegible]
Baton Rouge, O	813	[illegible]
Bienville	709	....
Bossier	[illegible]	[illegible]
Caddo	[illegible]	[illegible]
Caldwell	541	[illegible]
Carroll		[illegible]
Calcasieu	1177	6
Cameron	[illegible]	47
Catahoula	840	736
Claiborne	1376	[illegible]
Concordia	154	[illegible]
DeSoto	....	....
Feliciana, Est	847	[illegible]
Feliciana, Ouest	[illegible]	[illegible]
Franklin	487	114
Grant	[illegible]	[illegible]
Ibérie	1247	1677
Iberville	779	[illegible]
Jackson	[illegible]	[illegible]
Jefferson	1267	2621
Lafayette	876	536
Lafourche	1906	1348
Lincoln	807	[illegible]
Livingston	694	166
Madison	[illegible]	1247
Morehouse	654	1617
Natchitoches	1851	1876
Ouachita	796	1094
Plaquemines	400	1676
Pointe Coupée	640	[illegible]
Rapides	1584	[illegible]
Red River	285	745
Richland	734	440
Sabine	841	....
St-Bernard	271	687
St-Charles	276	[illegible]
Ste-Hélène	621	[illegible]
St-Jacques	700	[illegible]
St-Jean-Baptiste	642	1346
St-Landry	3517	1619
St-Martin	921	704
Ste-Marie	1060	2148
St-Tammany	584	481
Tangipahoa	267	456
Tensas	[illegible]	[illegible]
Terrebonne	1321	1607
Union	1162	[illegible]
Vermilion	892	[illegible]
Vernon	712	....
Washington	457	126
Webster	856	769
Winn	676	83
	72,400	[illegible]

Majorité de Moncure......[illegible]

Les deux paroisses laissées en blanc donnent les résultats suivants:

	Moncure.	Dubuclet.
Carroll	236	[illegible]
De Soto	1267	[illegible]
	140	[illegible]

Majorité pour Dubuclet [illegible]

LE VOTE DE 1874 POUR LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Voici, comme terme de comparaison, le vote officiellement proclamé par le bureau des retours de l'élection de 1874 pour maire:

Wards.	Pour maire. F. Labatut.	C' J. Leeds.
1	672	2,027
2	911	2,366
3	2,067	3,269
4	941	1,511
5	1,900	2,133
6	822	1,496
7	1,858	1,886
8	455	1,599
9	621	1,807
10	748	2,466
11	799	2,242
12	534	948
13	479	874
14	806	246
15	1,065	904
16	450	166
17	323	297
	14,271	25,917

Majorité de Leeds 11,646.

LES VOTES ÉLECTORAUX POUR LA PRÉSIDENCE.

Voici la liste des votes électoraux auxquels ont droit les Etats dans l'élection présidentielle de 1876.

Etats	Nombre des électeurs	Etats	Nombre des électeurs
Alabama	10	Minnesota	5
Arkansas	6	Mississippi	8
California	6	Missouri	15
Caroline du Nord	10	Nebraska	3
Caroline du Sud	7	Nevada	3
Colorado	3	New Hampshire	5
Connecticut	6	New Jersey	9
Delaware	3	New York	35
Floride	4	Ohio	22
Georgie	11	Oregon	3
Illinois	21	Pennsylvanie	29
Indiana	15	Rhode Island	4
Iowa	11	Tennessee	12
Kansas	5	Texas	8
Kentucky	12	Vermont	5
Louisiane	8	Virginie	11
Maine	7	West-Virginie	5
Maryland	8	Wisconsin	10
Massachusetts	13		
Michigan	11	Total	369

LES VOTES PRÉSIDENTIELS DEPUIS 1789.

Année	Candidats.	Vote Populaire	Vote Electoral.
1789	George Washington		Unanime.
1796	John Adams		71
	Thomas Jefferson		68
1800	Thomas Jefferson		73
	Aaron Burr		73
	John Adams		65
1804	Thomas Jefferson		162
	C. C. Pinckney		14
1808	James Madison		122
	C. C. Pinckney		47
1812	James Madison		128
	DeWitt Clinton		89
1816	James Monroe		183
	Rufus King		34
1820	James Monroe		Un seul vote en opposition
1824	John Q. Adams	105,321	84
	Andrew Jackson	152,872	99
	W. H. Crawford	44,282	41
	Henry Clay	46,587	37
1828	Andrew Jackson	647,231	178
	John Q. Adams	509,097	83
1832	Andrew Jackson	687,502	219
	Henry Clay	530,189	49
	John Floyd		11
	William Wirt		7
18[illegible]	Martin Van Buren	761,249	170
	Wm. H. Harrison	736,656	121
18[illegible]	Wm H. Harrison	1,275,011	234
	Martin Van Buren	1,135,761	60
1844	James K. Polk	1,337,243	170
	Henry Clay	[illegible]	[illegible]
1848	Zachary Taylor	[illegible]	163
	Lewis Cass	[illegible]	127
	Martin Van Buren	[illegible]	
1852	Franklin Pierce	[illegible]	254
	Winfield Scott	[illegible]	42
1856	James Buchanan	[illegible]	174
	John C. Fremont	[illegible]	114
1860	Abraham Lincoln	[illegible]	180
	J. C. Breckinridge	[illegible]	72
1864	Abraham Lincoln	[illegible]	212
	B. McClellan	[illegible]	21
	S. Grant	[illegible]	214
	Seymour	[illegible]	80
	S. Grant	[illegible]	286
	Greeley	[illegible]	

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. FR. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton Rouge, Ouest et Est-Feliciana.
H. C. BERNARD, à Brulé Landing, Ouest Bâton Rouge.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de Pointe-Coupée.
LANDREAU, Maître-de-poste à Hermitage pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
H. DUPUY, Maître-de-poste à Marksville paroisse des Avoyelles.
A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.
M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.
M. L. DUPLEIX, à Natchitoches.
M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-poste Plaquemines, paroisse Iberville.
C° ROBERT, à Franklin, paroisse Ste-Marie.
P. DAMARE, St-Martinville.
VALERY THIBODEAU, Pont-Bre.
A. DURIO, Arnaudville.
M. PETETIN, Grand-Coteau.
ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.
A. NEVEU, Vermillionville.
LAURENT CHÉRI, Plaquemines (Iberville).
A. BOYER, Moreauville (Avoyelles).
SYLVAIN LEHMAN, Maître-de-poste à Jeanville (Texas).
WM. HUDSON, à Jeanneretts, paroisse Ste-Marie.
EDGAR BELEBY. Baie St-Louis, Miss.

Avis.

Les soussignés ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général qu'ils ont formé une association sous la raison de,

POINCY & ANDRÉE,

pour la gestion des propriétés, la perception des loyers, le paiement des taxes et licences, le placement des fonds, &c., &c.

Ils sollicitent l'agence générale des personnes résidant à l'étranger ou à la campagne.

L. ARTHUR POINCY,
C. ANDRÉE.
4oct—3m 126, rue de la Douane.

Banque du Canal de la Nlle-Orléans—Nlle-Orléans, 23 novembre 1876.—L'élection annuelle de sept directeurs de cette Institution, pour l'année courante, aura lieu, au local de la banque, angle des rues Camp et Gravier, le deuxième lundi de décembre prochain (11 décembre), de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

24nov—au11déc CH. JUMONVILLE, Caissier.

Bureau du Firemen's Insurance Co. (Cie d'Assurance des Pompiers) au coin des rues Camp et Gravier—Nlle-Orléans, 23 novembre 1876.—Conformément à l'article IV de la Charte, avis est donné aux actionnaires qu'une élection de dix-huit directeurs pour l'année courante aura lieu, aux bureaux de la Compagnie, le LUNDI, 4 décembre 1876, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

24nov—au 4déc R. H. BERNERS, Secrétaire.

W. J. DUFOUR, Marchand de CHAPEAUX et de MALLES, SACS de voyage, VALISES et VÊTEMENTS IMPERMÉABLES. Au No 2 de la rue du Camp. [illegible]

PEYCHAUD & GARCIA. AU No 45 DE LA RUE DU CAMP, Marchands de Fournitures de Bureaux, IMPRIMEURS, LITHOGRAPHES ET FABRICANTS DE LIVRES EN BLANC.

Les travaux de premier ordre sont une spécialité de la maison.

MM. Peychaud et Garcia seront heureux de montrer des modèles et donner des évaluations de toute espèce de livres à votre, livres de banque et de compagnies d'assurances, [illegible] livres, journaux et livres de caisse, [illegible] têtes de lettres et de billets, [illegible].

Venez vous assurer des prix, avant de vous adresser ailleurs ou d'envoyer vos commandes au Nord. 3 sep—[illegible]

ELITE CLUB ROOM, [illegible] Rue St-Louis [illegible] Entre Chartres et Passage de la Bourse. Vins fins, liqueurs, bière, &c. BOUDRO & [illegible].

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADÉMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL.

GRAND TRIOMPHE DRAMATIQUE. AUJOURD'HUI—La jeune actrice à talents, MISS GENEVIÈVE ROGERS. [illegible] "The Rising Star of the Age," [illegible]

MAUD MULLER.

[illegible] Samedi, 2 déc—TICKET OF LEAVE MAN. [illegible] J. C. McCollom, dans le drame intitulé MERCY.
28 nov—

Théâtre de l'Opéra.

Dimanche 10 Décembre 1876. Représentation extraordinaire offerte par le CLUB DRAMATIQUE LOUISIANAIS —au bénéfice de— Mme MARIE VERIAN. (Artiste attachée au Club.) Avec le gracieux et obligeant concours de Mlles Eve [illegible], [illegible] et Mme [illegible] —Spectacle— LE VICOMTE DE LÉTORIÈRES, Comédie en 3 actes (mêlée de chants) de MM. Bayard et Dumanoir. LA MARRAINE, Comédie-vaudeville en 1 acte de Mr E. Scribe. UNE CHAMBRE A DEUX LITS, Pochade en 1 acte de MM. Varin et Lefèvre.

Prix des cartes....[illegible] cents.
Loges d'avant-scène....[illegible]
Troisièmes....25 cents.
(Voir les programmes pour la distribution des rôles.)
Ouverture des portes à 6 heures. Lever du rideau à 6 h 45 P. M. très précises.
Note—On pourra se réserver des places numérotées au contrôle de l'Opéra, le dimanche 10 décembre toute la journée à partir de 9 heures du matin.

Association dramatique Orléanaise

THÉÂTRE DE L'OPÉRA. (Dixième soirée.) Représentation extraordinaire au bénéfice de la BIBLIOTHÈQUE DE L'ASSOCIATION. Dimanche, 3 décembre 1876. L'Affaire de la rue de Lourcine, Comédie-vaudeville en 1 acte de MM. Labiche, A. Monnier et E. Martin. Risette ou les Millions de la Mansarde, Comédie en 1 acte, d'Ed. About. Les Trois Chapeaux! Comédie en 3 actes, d'Alfred Hennequin.

PRIX DES PLACES: Loges d'avant-scène et baignoires d'orchestre....[illegible] Parquets et premières, avec places réservées 1 00. Secondes.... Troisièmes....

Les portes seront ouvertes à 7 heures—lever du rideau à 7 heures et demie très précises. N. B.—Les porteurs de billets pourront se procurer des places numérotées au contrôle de l'Opéra, le samedi 2 et dimanche 3 décembre, de 9 heures à 4 heures. 17 nov au 3—

LEON MEDAL CONFISEUR,

No 93 rue de la Vieille-Levée, Nlle-Orléans. CANDIS, CONFISERIES ET PATISSERIES, CHOCOLATS, FRUITS CONFITS, SIROPS, GELÉES, DRAGÉES, BONBONS ASSORTIS. Grand assortiment de BOITES A SURPRISES en tous genres. AGENCE DE FEUX D'ARTIFICE. Tous les ordres de la ville et de la campagne, pour pièces de confiserie et de patisserie, seront exécutés sans retard avec le plus grand soin. 27 sept—6m

Changement de local.

Nous avons l'honneur d'annoncer à nos amis et au public en général que nous occupons maintenant les vastes magasins Nos 83 à 87 de la rue Gravier et Nos 28 à 30 de la rue des Magasins, où, grâce à des facilités encore plus grandes que par le passé, nous sommes à même de leur fournir tout ce qui se rattache à notre commerce de MARCHANDS DE TABACS EN GROS.

S. Hernsheim & Bro., fabricants, importateurs et marchands en gros de TABACS et de CIGARES, Aux Nos 83 à 87 de la rue Gravier, et 28 à 30 de la rue des Magasins, Nlle-Orléans, 1er Nov. 1876. 3 nov—1m

St-Bernard Coal Co., —DE— EARLINGTON, KY.

W. S. CAMPBELL, AGENT A LA NLLE-ORLEANS. —BUREAUX:— No 22 de la rue Carondelet.

Charbon! Charbon! Charbon! VENTE EN GROS ET EN DETAIL.

Les planteurs, les steamers, les bateaux à vapeur et les familles sont approvisionnés aux plus bas prix du marché.

L'approvisionnement des propriétaires de machines à vapeur, dans les limites de la ville, est l'objet d'une attention spéciale.

Le charbon sera livré en ville, aux prix suivants, jusqu'à nouvel ordre:
Aux familles....[illegible] cents le baril.
Aux marchands (plus de 100 barils)....[illegible]
Aux propriétaires de machines à vapeur....[illegible]

—DEPOTS— Memphis, Tenn., Embouchure du White River, Tunica Landing, Nlle-Orléans.
sept—mar jeu sam—1an 21 déc

Avez-vous besoin d'argent?

Adressez-vous encoignure Dauphine et St-Louis, No 105 rue St-Louis et 184 rue Dauphine. On y achète toute sorte d'objets de seconde main—meubles, vêtements d'hommes et de femmes, livres français, anglais, espagnols et allemands. On se rend à domicile.
17oct—1an JULES BEGON.

Argent à prêter.

Le Metropolitan Loan and Saving Banks, (Banque métropolitaine de prêts et d'épargnes.) Au No 14 de la rue de Camp. Fait des avances sur et des marchandises, les objets en or et l'argenterie, les diamants, les bijoux, &c., à des taux variant d'un à quatre pour cent par mois.
13oct—1m T. D. VAN HORN. Caissier.

L. GIROT.

11....rue du Camp....11

Tailleur Fashionnable. Reçoit par chaque steamer des nouveautés d'Europe qu'il vend à bas prix pour du comptant. Adressez-vous à lui pour vous en convaincre.
4 sept—6 m

AVIS.

Département des Finances, Hôtel-de-Ville—Nlle-Orléans, 1er Octobre 1876.

Toutes les personnes qui doivent à la Ville des Taxes arriérées sont priées de se convaincre qu'il ne leur reste que peu de temps pour payer les Taxes jusqu'en 1873 en scrip et celles de 1874 et 1875, sans intérêt. Après le 31 décembre prochain, toutes ces Taxes seront exigibles en monnaie courante, avec intérêt, frais, etc.
1er oct. ED. PILSBURY, Administrateur.

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché. Le Pontchartrain Cheap Store. Tenu par

J. A. LACROIX,

Au coin des rues Française et Victoire, BOTTES ET SOULIERS de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants. [illegible] Ma devise est: Ventes rapides et légers bénéfices.

BOIS CHARPENTE

AU MOULIN "STAR," A l'angle des rues Remparts et Calliope, (Nouveau Bassin.)
$17.50 par mille pieds de planches à plancher.
15 00 " à plafond.
14 00 " de voliges.
Livrés sans frais de charroi. Conditions—Comptant.
NICHOLAS COSNELL.
12 juillet—1 an—

AUGUSTE'S Commercial Restaurant,

107....Rue de la Douane....107

On y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat, [illegible]. Il y a des salons particuliers [illegible]. Le restaurant est ouvert jour et nuit.

LAURENT LACASSAGNE,

Marchand-Commissionnaire et Importateur de Vins et Liqueurs. [illegible] RUE DECATUR [illegible]

Agent pour la vente des Vins [illegible]

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION [illegible]

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre des Variétés.

CHARLES POPE....Directeur.

SOTHERN dans le rôle de DUNDREARY. [illegible]
28 nov—

Grand bal paré et masqué, de Pompiers,

—DONNÉ PAR— L'ORLEANS FIRE CO., No. 21, AU GRUNEWALD HALL, Le Samedi Soir, 30 Décembre 1876. Prix du billet....[illegible] [illegible]

Jardin de Wenger

11 et 13, RUE BOURBON 11 et 13. H. WENGER, propriétaire.

C'est la plus vaste salle de la ville. On y trouve les meilleurs journaux français et américains; TROIS BELLES ORCHESTRES [illegible]. La célèbre BIERE MILWAUKEE (LAGER BIERE) [illegible].

INSTITUTIONS.

INSTITUTION D'AQUIN.

Cette Institution, dirigée par Mademoiselle H. FITZGERALD, [illegible]

Ecole Peabody.—Ecole primaire et de Grammaire. [illegible] ROBT. M. LUSHER, Agent du Peabody Education Fund pour la Louisiane.

DOLBEAR;

202 rue du Canal, 202 rue du Canal. COLLEGE COMMERCIAL. Ouvert tous les jours et tous les soirs de 9 heures du matin à 9 heures du soir, durant toute l'année. Les nouveaux élèves commencent n'importe quand dans une branche quelconque.—Classes de tenue de livres, d'écriture, d'arithmétique, le jour et dans la soirée, pour les dames et les demoiselles.
LEVI DOLBEAR, Président.
11 juillet—1 an—DMJ.

Institution de Mlle Defrance,

Pensionnat de Demoiselles Dirigé PAR MLLE SUZANNE LARRIEU, Vincennes, 15 rue Montreuil, près Paris, France. [illegible]

L'Union Française.

Le Conseil de Direction [illegible] EDGAR LARUE, Président. [illegible] 11 juin 76—1an

H. A. PHYROUX

NOTAIRE PUBLIC, 29 Passage de la Bourse, Entre les rues Conti et Bienville, NOUVELLE-ORLEANS. [illegible]

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires, ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE. Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Hâvre et Bordeaux.

Fabrique à vapeur de Chaussures à vis. GROS ET DETAIL.

P. PAVIA,

Fabricant de chaussures à vis [illegible] Fabrique et Magasin 152 rue Royale, près Ste-Pierre. Succursale: 29, rue St-Charles, près Canal. [illegible]

Fabrique de Chaussures du Sud —DE— JOHN HANSEN,

Aux Nos. 33 et 35 de la rue du Canal, NOUVELLE-ORLEANS. Aux Citoyens du Sud. Je suis heureux de vous annoncer [illegible] JOHN HANSEN.

J. DESCA.

ANCIENNE MAISON L. MOULOR, No. 33....RUE VIEILLE-LEVÉE....No. 5 (Encoignure Bienville). Manufacture à vapeur de: TABAC A FUMER ET A PRISER, [illegible] CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES &c.

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.
QUEYROUZE & BOIS, MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS ET Toutes sortes de Produits de l'Ouest. Aux Magasins Bleus, Coin Vieille-Levée et Bienville.
31 juillet 1876—1an Nlle-Orléans.

CONSULAT DE FRANCE A LA NOUVELLE-ORLÉANS,

31 RUE ST-LOUIS. [illegible]

UNE AUTRE GRANDE OCCASION.

PAS D'ESCOMPTE!
Pas d'ajournement!
Tous les Lots payés en plein!
MAGNIFIQUE PLAN —POUR UNE—
FORTUNE!
—LA— COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE —FERA— —A LA— Nouvelle-Orléans, Lne, Le LUNDI, 4 DECEMBRE 1876, UN GRAND TIRAGE

GROS LOT: $50,000

1 lot pour chaque 7 billets. 2865 LOTS —LE TOUT S'ELEVANT A— $267,900

Le Tirage commencera positivement le Lundi, 4 décembre 1876, AUX BUREAUX DE LA COMPAGNIE, A dix heures du matin, —A LA— NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

VOYEZ LE PLAN!

PLAN EXTRAORDINAIRE! 20,000 Billets à $20 le billet.

LISTE DES LOTS:

UN GROS LOT	$50,000
1 GROS LOT	[illegible]
1 GROS LOT	[illegible]
10 LOTS de $1000	[illegible]
25 LOTS de 500	[illegible]
100 LOTS de 300	[illegible]
200 LOTS de 200	[illegible]
500 LOTS de 100	[illegible]
2000 LOTS de 20	[illegible]

LOTS D'APPROXIMATION:
9 lots d'approximation de $500..[illegible]
9 lots d'approximation de 300..[illegible]
9 lots d'approximation de 100..[illegible]

TOTAL.
2865 lots en tout, s'élevant à $267,900

PRIX DES BILLETS:
Billet entier....[illegible]
Demi-billet....[illegible]
Quart....[illegible]
Huitième....[illegible]
Seizième....[illegible]

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser au Lock Box 692, Nouvelle-Orléans Post Office.

Transmettez l'argent par des ordres sur la Poste, par des lettres enregistrées ou par l'Express.

SOUVENEZ-VOUS QU'AU GRAND TIRAGE DU 4 DECEMBRE 1876, TOUS LES LOTS —SONT— Payés sur Présentation.

On demande des agents dans [illegible]

CHAS. T. HOWARD & CO., Nouvelle-Orléans, Lne. [illegible]

Le Premier Tirage Trimestriel Régulier de Une Piastre [illegible] 2 JANVIER 1877. [illegible]

MAISON ETABLIE —EN— 1840.

PALAIS DES MEUBLES A L'ENSEIGNE DE L'AIGLE D'OR —DE— HUBBARD, Fabricant et Marchand [illegible] VARIÉTÉS —DE— MEUBLES TAPISSERIE ET MATELAS, AU COIN DES RUES Remparts et Perdido.

Est prêt à répondre aux demandes des marchands et du public à des prix Extrêmement Avantageux.

[illegible] l'établissement est le plus ancien, le stock est le plus grand et les prix sont les plus modiques qu'il y ait au Sud.

On y trouve constamment un assortiment complet des derniers genres de Meubles de Chambre à Coucher, Meubles de Salon, faits ici, Meubles de Salles à Manger, Meubles de Bibliothèque, Meubles de Bureaux, et de Vestibules,

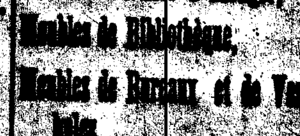

Meubles communs pour la campagne—articles qui s'offrent à meilleur marché que jamais; en sont des BOIS DE LIT, ARMOIRES, BUREAUX, COFFRES-FORTS, CHAISES, BERCEUSES, TABLES, LAVABOS, &C., &C., &C.

[illegible] Prix Extraordinairement Bas POUR DU COMPTANT. EMBALLAGE ET CHARROI GRATIS!!

AVIS AUX HABITANTS DES CAMPAGNES.—Adressez-vous à [illegible] la vieille maison de Jno. B. HUBBARD, No 160, de la rue des Remparts, côté Sud, et Nos 24, 26, 28, 30, et 32 de la rue Perdido.

THE NEW ORLEANS SANITARY EXCAVATING COMPANY.

(Incorporée par une loi de la Législature [illegible]) Cette Compagnie exécute le travail [illegible]

BAS PRIX. [illegible]

Germania Insurance Company,

Bureau No 124 de la rue de la Commune, NOUVELLE-ORLÉANS. [illegible]

Mechanics and Traders' Insurance Company,

[illegible]

Commercial Insurance Company of New-Orleans.

[illegible] DIXIÈME ETAT ANNUEL. [illegible]

VENTES A L'ENCAN

PAR C. E. GIRARDEY.

La jolie maison cottage, double, formant l'angle sud-est des rues St-Philippe et Robertson.

Par C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureaux No 51 de la rue du Camp.—SAMEDI, 2 décembre 1876, à midi, à la Bourse d'Echange de l'hôtel St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique—[illegible]

Compagnie d'assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans. [illegible]

VENTES A L'ENCAN

PAR HOFFMAN, MARKS & CO. [illegible]

PAR PLACIDE J. SPEAR. Deux magnifiques mobiliers de chambres à coucher, en bois de rose; [illegible]

PAR D. H. MORPHY & SON. [illegible]

Société du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans. [illegible]

HOME INSURANCE COMPANY

Compagnie établie en 1859, REORGANISÉE, avec une nouvelle charte, en 1876.

Capital - - - - $400,000.

[illegible] J. B. WOODS, Président. [illegible]